



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DE MIDI-PYRÉNÉES



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



JACQUES POUGET,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION DE MIDI-PYRÉNÉES

Plus que jamais, 2016 a été l'année de réduction des inégalités de l'accès à la formation en Midi-Pyrénées. Un effort très important a été réalisé pour territorialiser nos actions et accompagner les collectivités et les agent.e.s au plus près des territoires et des besoins.

La territorialisation des formations est facilitée par notre présence dans chacun des départements. De nouveaux locaux ont été ouverts en 2016 à Auch et à Rodez, permettant un accueil de qualité grâce à leur fonctionnalité et à des équipements pédagogiques innovants.

En 2016, l'accent a été mis sur la tenue de journées d'actualité sur l'ensemble de Midi-Pyrénées. Ainsi, une sensibilisation à la radicalisation a été dispensée au profit de 1 500 agent.e.s.

Autre nouveauté, 450 secrétaires de mairie de nos 8 départements ont bénéficié de conférences d'actualité particulièrement riches en informations et échanges.

Nous avons également agi en 2016 pour favoriser l'égalité des chances et offrir des formations de proximité de très haute qualité. À ce titre, de nombreuses formations ont été organisées pour lutter contre l'illettrisme à Toulouse et au sein de nos antennes départementales. Le niveau d'accompagnement a concerné 3 fois plus d'agent.e.s que les années précédentes. Lutter contre l'illettrisme est une des grandes causes de notre établissement et nous sommes fier.ère.s d'avoir pu contribuer à l'amélioration de la vie professionnelle et à l'épanouissement de ces agent.e.s.

Le CNFPT a utilisé son excédent en 2016 pour maintenir le niveau de formation professionnelle des agent.e.s territoriaux.ales, en dépit d'une réduction de son budget annuel de 10 %. Cette stratégie d'adaptation visant à garantir les formations au sein des collectivités ne pourra malheureusement pas être reconduite en 2017.

Dans cet environnement contraint, le CNFPT se mobilise et mobilise ses intervenant.e.s pour repenser et moderniser le service public de la formation pour rester au plus près des attentes des collectivités.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

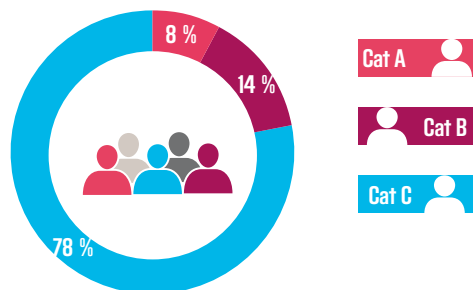
60 761

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016

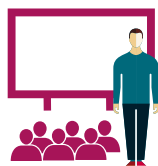


-3,9%

PAR RAPPORT À 2015



UNE FORMATION POUR TOUS



4 460

SESSIONS DE FORMATION

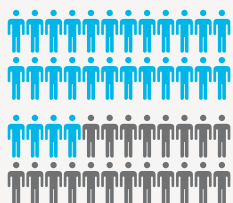
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



10 646

JOURNÉES FORMATIONS STAGIAIRES (JFS)

-76 % PAR RAPPORT À 2015



1 010

INTERVENANT.E.S
DONT

58% DE TERRITORIAUX.ALE.S

1,8 point

TAUX D'ABSENTEÏSME EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2015

53 %

20 %

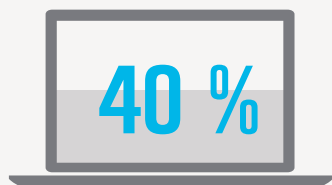
18 %

2 % 2 % 5 %



53 % des journées de formation stagiaires (JFS) réalisées par la délégation concernent des agent.e.s provenant de communes.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

concernent les agent.e.s de cette filière. La part des autres filières est respectivement de **28 %** pour la filière administrative et de **15 %** pour la filière sanitaire et sociale.

FORTE PROPORTION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE



1 092 STAGIAIRES DE CATÉGORIE A

du territoire ont été accueilli.e.s en instituts



5 361 JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES (JFS)

ont été suivies dans les instituts

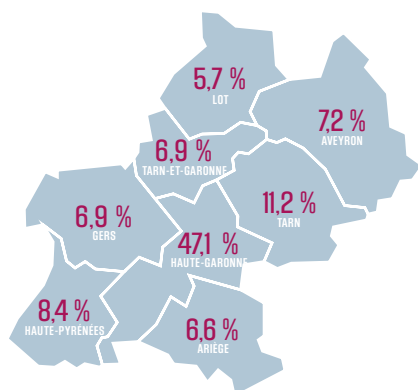
FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

En quelques thèmes au plus près des besoins : lancement des conférences secrétaires de mairie, cycle important de conférences sur la lutte contre la radicalisation et sur la laïcité.

93 779 JOURS DE FORMATION CONTINU

DONT



POURCENTAGE D'AGENT.E.S FORMÉ.E.S PAR DÉPARTEMENT

LA TERRITORIALISATION

91

actions organisées

12,5 %

le taux d'absentéisme

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS



Réalisation collective sur le thème de la laïcité

LA LUTTE CONTRE L'ILLETRISME

La lutte contre l'illettrisme fait partie des grandes causes prioritaires portées par le CNFPT. 14 % des agent.e.s de catégorie C des trois Fonctions publiques sont concerné.e.s par une maîtrise insuffisante des acquis en lecture, écriture ou en calcul. Agir contre l'illettrisme, c'est permettre à chacune.e de renouer avec les connaissances de base pour développer leur autonomie et leur permettre une évolution professionnelle.

Pour accompagner les collectivités dans cette action, la délégation de Midi-Pyrénées propose aux agent.e.s concerné.e.s une formation adaptée à leur profil : « L'atelier des savoirs ». Il s'agit d'une formation aux compétences de base. Mise en œuvre sur cotisation, dans chaque département en fonction des effectifs, elle est organisée sur 20 jours à raison d'un jour par semaine avec 2 reconductions possibles en fonction des besoins de l'agent.e.

Elle se fixe deux objectifs :

- réduire les inégalités d'accès à la formation ;
- assurer une meilleure qualification des agent.e.s de catégorie C en renouant avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux, ce qui leur permet de reprendre confiance en eux.elles et de favoriser leur motivation.

Le contenu et les méthodes pédagogiques sont spécifiquement adaptés : la formation est individualisée en fonction des acquis et besoins de chaque stagiaire et différents domaines de compétences sont abordés :

- communication à l'écrit et à l'oral ;
- calcul, raisonnement logique, repérage dans l'espace et le temps ;
- environnement socioprofessionnel ;
- informatique et numérique en transversal ;
- réalisation d'un projet collectif mettant en œuvre l'ensemble des compétences acquises.

En 2016, 187 journées de formation ont été réalisées et 160 agent.e.s ont bénéficié de cette formation.



LES FORMATIONS DESTINÉES AUX SAPEUR.EUSE.S-POMPIER.ÈRE.S

Les 8 Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de Midi-Pyrénées ont des profils très hétérogènes (taille, environnement urbain ou rural, nombre d'interventions, statut des agent.e.s...). Afin de prendre en compte la diversité des besoins de formation, le CNFPT invite les directeur.ice.s et les responsables formation de ces structures à transmettre annuellement un recensement détaillé de ceux-ci et à participer à l'élaboration de la programmation annuelle du domaine. La délégation de Midi-Pyrénées du CNFPT répond dans la mesure du possible à l'ensemble des besoins transmis tout en assurant une bonne répartition des places afin de mutualiser les formations à l'ensemble des 8 SDIS. Cette démarche collective a été rendue possible par la mise en place d'un réseau des responsables formation des différents SDIS et par l'appui d'intervenant.e.s expert.e.s dans le domaine. Par ailleurs, une intention particulière est portée afin de coordonner le calendrier des formations de la délégation de Midi-Pyrénées avec celui de la délégation de Languedoc-Roussillon, et de communiquer ce dernier aux SDIS.



1 600 sapeur.euse.s-pompier.ère.s professionnel.le.s en Midi-Pyrénées.

Au total, les SDIS du territoire regroupent près de 1 600 sapeur.euse.s-pompier.ère.s professionnel.le.s (SPP) et plus de 500 agent.e.s, personnels administratifs et techniques et spécialisés (PATS). En 2016, parmi ce public (SPP et PATS), pratiquement un quart des agent.e.s ont pu bénéficier d'une action de formation organisée par la délégation de Midi-Pyrénées (environ 1 500 JFS hors préparation concours et inscription individuelle au catalogue).

LES FORMATIONS DESTINÉES AUX POLICIER.ÈRE.S MUNICIPALES



365 policier.ère.s municipaux.ales ont suivi la formation continue obligatoire.

L'année 2016 a été marquée par un taux de recrutement de policier.ère.s municipaux.ales plus élevé par rapport aux années précédentes, porté en partie par la Ville de Toulouse. Ainsi, en Midi-Pyrénées, 91 agent.e.s ont suivi la formation initiale des agent.e.s de police municipale et 20 agent.e.s, la formation initiale des chef.fe.s de service de police

municipale. La formation continue obligatoire a permis à 365 agent.e.s de la filière police municipale d'acquérir des connaissances liées à l'évolution de leur métier. 61 agent.e.s de surveillance de la voie publique ont été formé.e.s afin d'assurer leurs missions dans le respect des prérogatives attachées à leur fonction.

Des formations en lien avec le domaine de la sécurité ont permis à 55 agent.e.s de se former sur la vidéoprotection, la prise de poste vidéo bornes ou le fonctionnement du PIEX2.

L'année 2016 a été également marquée par l'accroissement du nombre de collectivités nouvellement dotées en armement. Les formations préalables à l'armement ont ainsi permis à 92 agent.e.s de se former au maniement des armes de poing, lanceurs de balles de défense et bâton de protection à poignée latérale et 155 séances d'entraînement au maniement des armes ont été effectuées pour l'année 2016 pour un total de 770 présent.e.s.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

En Ariège, deux territoires intercommunaux, deux accompagnements de fusions intercommunales différents.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

Les lois MAPTAM et NOTRe ont bouleversé le paysage territorial français. Elles ont encouragé le regroupement des collectivités et la mutualisation des services. Face à ces recompositions territoriales

dans un contexte financier contraint, le CNFPT a joué un rôle d'accompagnement spécifique à chaque contexte.



Une aide au diagnostic – l'exemple de la Communauté de communes Couserans Pyrénées

Dès novembre 2015, dans le cadre du réseau départemental des intercommunalités, des DGS ont alerté le CNFPT sur une fusion de grande taille : 8 Communautés de communes et 4 syndicats. La posture extérieure et neutre du CNFPT est apparu comme un atout pour permettre et faciliter le travail de diagnostic des compétences et l'analyse de la loi Notre. À partir de décembre 2015 jusqu'à fin 2016, une formation action a été déployée au rythme de l'avancement du travail des élu.e.s et des technicien.ne.s.



Une aide ponctuelle – l'exemple de la Communauté de communes des portes d'Ariège Pyrénées

En 2016, dans la perspective de la fusion des deux intercommunalités - Pays de Pamiers et Canton de Saverdun - l'accompagnement par le CNFPT a été ciblé en direction de tou.te.s les encadrant.e.s afin de leur donner des outils leur permettant d'appréhender collectivement le changement : « L'accompagnement de son équipe dans une démarche d'adaptation ». Puis une formation sur le transfert de personnel a été mise en place à la demande des agent.e.s de cette collectivité mais elle a également été ouverte à toutes les collectivités du département.

CYCLES DE CONFÉRENCE SUR LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION



INTERVIEW

Bruno DOMINGO, chercheur à la maison des sciences de l'homme à Toulouse.
Intervenant au CNFPT

Vous avez été sollicité par la délégation Midi-Pyrénées pour animer un cycle de conférences de sensibilisation à la prévention de la radicalisation. Quel en est l'intérêt ?

Donner des clés de lecture sur un phénomène souvent traité sur le seul plan émotionnel dans les médias est utile. Les fondamentaux permettent de mieux comprendre le contexte géopolitique, les données psychologiques et sociales qui peuvent intervenir dans un processus individuel de radicalisation violente.

L'intérêt de ces sessions était aussi de proposer un espace de débat aux professionnel.le.s. Les collectivités territoriales ont été interrogées, à partir de leurs compétences notamment sociales, éducatives, sanitaires, ou de prévention, car une partie de la réponse à moyen terme n'est pas de type sécuritaire.

Quelles modalités ont été retenues ?

C'est le mode de la conférence plénière et de la table ronde qui a été retenu pour ne pas restreindre l'accès à cette sensibilisation. 1 500 fonctionnaires territoriaux.ales en ont bénéficié en 2016.

Les services des préfetures ont pu exposer le travail réalisé. Il s'agissait également d'instaurer un dialogue collectif sur la meilleure manière d'aborder ce nouveau défi qui est posé à l'ensemble de la société française.

Quel bilan et quelles perspectives ?

Les fonctionnaires territoriaux.ales comprendront mieux ce qui relève du fondamentalisme religieux qui peut parfois poser des difficultés dans la relation quotidienne aux usager.ère.s et ce qui relève de la radicalisation violente et qui peut mener au terrorisme. J'espère que nous avons pu participer au développement d'une vision plus complexe du phénomène. Plusieurs pistes de travail peuvent s'ouvrir aujourd'hui pour les collectivités : la formation permanente des agent.e.s car le phénomène se transforme, la compréhension des dynamiques locales des processus de radicalisation et enfin, la construction des politiques locales de prévention.

Il sera difficile aujourd'hui pour les élu.e.s de réfléchir au positionnement des collectivités et à l'organisation de leurs services sans prendre en compte ces nouveaux enjeux de prévention mais aussi de protection des populations.



RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW DE BRUNO DOMINGO EN LIGNE SUR LE WIKITERRITORIAL DU CNFPT, RUBRIQUE MÉDIAS > WEB RADIO

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LES FORMATIONS EN UNION DE COLLECTIVITÉS

Lorsque plusieurs collectivités, souvent voisines, identifient un besoin de formation commun avec un nombre d'agent.e.s à former individuellement trop faible pour solliciter une INTRA, le CNFPT propose de réaliser une action de formation en UNION qui allie proximité et contenu « sur mesure ». Dans ce cas, le CNFPT s'appuie sur une collectivité pilote pour travailler le cahier des charges et mettre en place les conditions matérielles optimales de réalisation de cette formation sur le territoire.

Ainsi, en 2016, en Midi-Pyrénées, près de 700 journées de formation ont été réalisées en UNIONS.

Fortement mobilisé pour renforcer son action au plus près des besoins des territoires, le CNFPT renforce en 2017 son intervention en UNION.

L'EXPÉRIENCE D'UNE COLLABORATION ENTRE SERVICES D'ÉTAT CIVIL

Favoriser le partage de bonnes pratiques professionnelles pour améliorer le service public rendu

Une vingtaine d'agent.e.s du service « état civil » de quatre collectivités de la Haute-Garonne (Blagnac, Colomiers, Cugnaux et Tournefeuille) se sont rencontré.e.s pour échanger sur leurs pratiques professionnelles lors d'un stage en immersion sur leurs lieux de travail respectifs.

Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- confronter l'organisation des services concernés et les pratiques professionnelles ;
- s'interroger sur les métiers du service et ses évolutions, questionner son propre positionnement ;
- initier une polyvalence des agent.e.s au sein du service état civil (formalités, élections, ...) ;
- créer un réseau professionnel d'agent.e.s de service état civil.

Cette formation en union de collectivités a permis d'évaluer le niveau de connaissances des agent.e.s (1^{er} niveau, maîtrise, expertise) sur les différentes spécialités de l'état civil, de recenser les besoins de formation de chaque agent.e et de repérer les personnes ressources susceptibles de former leurs collègues.

Cette initiative a permis d'enclencher une collaboration inter-services « état civil » dans les 4 communes, ayant pour finalité l'amélioration de la qualité du service public rendu.



CYCLE DE CONFÉRENCES D'ACTUALITÉS POUR LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE



INTERVIEW

Hervé CHÉRUBINI. Maire d'une commune de 10 000 habitants, président d'une intercommunalité de 30 000 habitants.

Vous avez été sollicité par la délégation Midi-Pyrénées pour animer un cycle de conférences d'actualité à destination des secrétaires de mairie. Quel en est l'intérêt ?

L'intérêt est double. Il s'agit d'une part de répondre à l'exigence de polyvalence qui caractérise le métier de secrétaire de mairie. Les secrétaires de mairie de petites communes de 100, 200, 500 ou 1 000 habitant.e.s interviennent sur des domaines aussi diversifiés que l'urbanisme, les ressources humaines, les finances, les marchés...

D'autre part, les secrétaires de mairie n'ont pas nécessairement le temps de se tenir informé.e.s de toutes les nouveautés législatives.

J'ai donc fait le tri des informations qui pouvaient leur être utiles à partir de toutes les nouvelles lois qui sont parues en 2015 et 2016.

Quelles modalités ont été retenues ?

La formule choisie est la conférence d'actualité multi-sujets dans chacun des 8 départements : 17 points étaient à l'ordre du jour en 2016. Ce format était une première pour le CNFPT et pour moi, avec près de 60 agent.e.s en moyenne par conférence.

Malgré cet effectif important et grâce aux questions posées au préalable par le CNFPT aux participant.e.s, une certaine interactivité a pu s'exprimer. Je me suis également permis d'appeler directement les secrétaires de mairie des communes fusionnées en commune nouvelle pour que les personnes puissent faire part de leur expérience. Cette interactivité a été mentionnée comme un des éléments de satisfaction par les secrétaires de mairie en 2016.

Quel bilan et quelles perspectives ?

Le CNFPT a répondu à un vrai besoin auprès de 450 secrétaires de mairie en 2016. Les évaluations ont été excellentes. En 2017, nous passons à 14 conférences avec 700 secrétaires de mairie inscrit.e.s. Nous dédoublons dans la plupart des départements pour permettre une action encore plus proche des publics.

Les interventions sont personnalisées dans chaque département. Ainsi, les refontes de la carte intercommunales ont été détaillées département par département, intercommunalité par intercommunalité. Une véritable proximité est mise en œuvre... et c'est très apprécié dans ce vaste territoire à dominante rurale qu'est Midi-Pyrénées.



RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW DE HERVÉ CHÉRUBINI EN LIGNE SUR LE WIKITERRITORIAL DU CNFPT, RUBRIQUE MÉDIAS > WEB RADIO

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



CONTACT DES ÉQUIPES DE LA DÉLÉGATION

CNFPT Midi-Pyrénées
9 rue Alex Coutet
BP 82312
31023 Toulouse CEDEX 01
Tél. : 05 62 11 38 00
site internet : www.cnfpt.fr

LA GOUVERNANCE

Le conseil régional d'orientation (CRO) est une instance consultative placée auprès du délégué régional ; elle est composée paritairement avec 11 représentant.e.s des employeur.euse.s et 11 représentant.e.s des personnels (organisations syndicales). Il a pour mission de donner des avis sur la politique formation menée par la délégation et sur les résultats obtenus en termes d'activité. Les membres du conseil régional d'orientation ont été renouvelés lors de la séance du 26 février 2015. Délégué : Jacques POUGET ; Maire de Lalbenque.



ORGANISATION DU SECTEUR FORMATION

Domaine de formation	Conseiller.ère formation
Préparation aux concours et examens et remises à niveau (tremplins)	Joëlle BERTHO 05 62 11 38 60 joelle.bertho@cnfpt.fr
Formations d'intégration	Sylvie DIAZ 05 62 11 39 05 sylvie.diaz@cnfpt.fr
Savoirs de base	
Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel	Sylvie BIRABENT 05 62 11 39 18 sylvie.birabent@cnfpt.fr
Management	
Affaires juridiques	Marie-Justine BADIN-SCHRAMM 05 62 11 38 26 mariejustine.badinschramm@cnfpt.fr
Ressources humaines	Virginie ARILLA-BRAVO 05 62 11 38 48 virginie.arillabravo@cnfpt.fr
Sécurité	Marie-Justine BADIN-SCHRAMM 05 62 11 38 26 mariejustine.badinschramm@cnfpt.fr
Incendie et secours	Sylvie QUIBLIER 05 62 11 38 55 sylvie.quiblier@cnfpt.fr
Finances locales et contrôle de gestion	Virginie ARILLA-BRAVO 05 62 11 38 48 virginie.arillabravo@cnfpt.fr
Communication institutionnelle	



ORGANISATION DES ANTENNES DÉPARTEMENTALES

ARIÈGE

CNFPT
4, rue Raoul Lafagette
09000 FOIX
Catherine ENSMINGER
05 34 09 81 62
catherine.ensminger@cnfpt.fr

AVEYRON

CNFPT
190, rue du Dr Théodore Mathieu
ZAC La Gineste, 12000 RODEZ
Corinne FOUCHE
05 65 20 39 53
corinne.fouche@cnfpt.fr

GERS

CNFPT
44, rue Victor Hugo
CS 50035 - 32001 AUCH Cedex
Valérie BELTRANDO
05 62 63 50 30
valerie.beltrando@cnfpt.fr

LOT

CNFPT
Avenue Charles Pillat
46090 PRADINES
Corinne FOUCHE
05 65 20 39 53
corinne.fouche@cnfpt.fr

HAUTES-PYRÉNÉES et arrondissement de Saint-Gaudens

CNFPT
13, avenue de la Marne
65000 TARBES
Sylvie ORTEGA
05 62 93 68 10
sylvie.ortega@cnfpt.fr

TARN

CNFPT
3, rue Borotra
81000 ALBI
Valérie GARCIA
05 63 54 43 80
valerie.garcia@cnfpt.fr

TARN-ET-GARONNE

CNFPT
285, avenue du Père Léonid Chrol
82000 MONTAUBAN
Françoise MONTERO
05 63 20 35 20
francoise.montero@cnfpt.fr

Domaine de formation	Conseiller.ère formation
Informatique et systèmes d'information	Pascal LEPAGE 05 62 11 38 12 pascal.lepage@cnfpt.fr
Citoyenneté et population	Corine BARRERE 05 62 11 38 31 corine.barrere@cnfpt.fr
Social	
Enfance, éducation, jeunesse	Corinne COMPTOUR 05 62 11 38 59 corinne.comptour@cnfpt.fr
Santé	
Restauration	Valérie TRULLA-MONSERRAT 05 62 11 38 02 valerie.trullamonserat@cnfpt.fr
Culture, archives et documentation	
Sport	
Génie technique et Environnement	Didier JEANTROUX 05 62 11 38 53 didier.jeantroux@cnfpt.fr
	Marianne MICHEL 05 62 11 38 33 marianne.michel@cnfpt.fr
Police municipale	Sandrine TIRELLI 05 62 11 38 63 sandrine.tirelli@cnfpt.fr
Développement local	Agnès COTHIAS 05 62 11 38 38 agnes.cothias@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS

Les rencontres territoriales de Midi-Pyrénées en partenariat avec l'AITF, l'ATTF et le Syndicat des DG de Midi-Pyrénées.



Rencontre du réseau des professionnel.le.s des routes.



Séminaire des intervenant.e.s, janvier 2016.



Inauguration de l'antenne de l'Aveyron à Rodez

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DE MIDI-PYRÉNÉES
9, rue Alex Coutet BP 82312 – 31023 Toulouse CEDEX 1
T : 05 62 11 38 00
WWW.CNFPT.FR
